

Service instructeur  
SPC

N° 7e/46-06

Service consulté



**INTERVENTIONS DU DEPARTEMENT EN FAVEUR DES FOUILLES  
ARCHEOLOGIQUES**

Résumé : *Dans le cadre de notre action de valorisation du patrimoine il vous est proposé d'allouer une subvention de fonctionnement pour le soutien aux fouilles archéologiques pour un montant total de 9 000 €.*

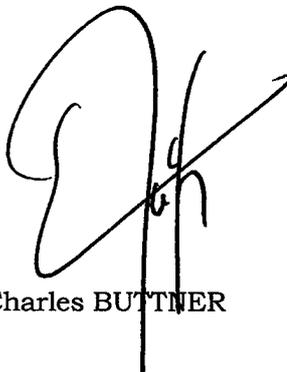
**Soutien aux Fouilles Archéologiques :**

Lors de sa séance du 27 septembre 2006, la Commission de la Culture et du Patrimoine a examiné la demande d'aide financière de l'Université de Bâle portant sur des études géoarchéologiques ainsi que des fouilles prélevées sur le site de Sierentz Monenberg.

La Commission a proposé de financer cette opération pour un montant total de 9 000 €.

Ce projet vous est soumis pour approbation et représente, en l'état actuel des propositions de la Commission de la Culture et du Patrimoine, un engagement de 9 000 € à prélever sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental, au programme D011 Fonction 312 - Nature 6574 - Enveloppe 20259.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER